L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 22 JUILLET.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

Un nouvel échec de la gauche.

Versailles, 21.—Dans l'assemblée aujourd'hui, après de vifs débats, la droite a emporté une motion pour discuter la question d'ajournement demain. La gauche cherchait à remettre le débat à samedi.

Paris, 21.—Le centre droit est complètement rompu. La partie libérale cherche à faire fusion avec un groupe sous la présidence de M. de Lavergne avec une tendance vers la gauche.

Paris, 21.—Les Carlistes nient que leurs troupes soient entrées en France et que le génl. Dorregaray ait été blessé et pris refuge à Cauterets.

Les retours des Douanes françaises pour les derniers six mois accusent une augmentation de 23 millions dans les recettes sur celles de l'année dernière pour la période correspondante. Le revenu total du pays pour le même temps a augmenté de 79 millions de francs sur celui de 1874.

ANGLETERRE.

Meeting d'ouvriers en Angleterre.

Londres, 21.—Les ouvriers de la fabrique de coton à Oldham ont tenu un grand meeting et ont résolu de refuser les conditions des maîtres relatives aux gages. Oldham seulement a 40,000 ouvriers. Les fabriques du district voisin sont dans un état d'incertitude. On peut s'attendre à une suspension générale du commerce de coton dans le Lancashire.

Londres, 21.—Les délégués à la conférence presbytérienne, sont au nombre de 100.

Londres, 21.—Les actions du télégraphe Anglo-Américain ont haussé de deux livres sterling et 10 shillings. Cette hausse est attribuée à la difficulté de réparer le cable direct dont les actions ont baissé de 20 pour cent depuis le 8.

Liverpool, 21.—L'*Albion* dit que la baisse rapide sur le coton force les détenteurs plus faibles à s'en débarrasser, ce qui rembrunit la perspective.

Londres, 21.—Alexander et William Collie, de la maison qui a suspendu tout dernièrement, ont été traduits à Guildhall aujourd'hui sur la prévention d'avoir, sous de faux prétextes, de fortes sommes d'argent de la Banque de Londres et de Westminster.

Le total allégué est d'un million, mais on rapporte qu'il est beaucoup plus considérable. La caution pour chacun a été fixée à $40,000. Elle n'a pas encore été trouvée.

Londres, 21—Wimbledon est inondé par de fortes pluies.

Intention de congédier les armées.

On rapporte que la Prusse et la Russie ont l'intention de réduire les armées sur une large échelle, l'année prochaine. Un des journaux de Vienne presse l'Autriche d'en faire autant, et de prouver que l'alliance des trois empereurs est bonne à quelque chose.

Londres, 21—Le maj. Fulton a gagné la coupe américaine, par 185 points, sur 150 qu'il est été possible de faire.

La partie de cible à Wimbledon.

Londres, 21.—La pluie ayant cessé vers deux heures et demie, le tir où devaient concourir les Américains seuls a commencé à 3 heures et demie. Fulton a atteint huit fois de suite le centre de la cible et Canfield 6. Voici les points faits: Fulton 132, Caufield 126, Coleman 119, Bruce 117, Ballard 108 et Gildersleeve 105.

Londres, 21.—Le steamer Abbotsford, de Philadelphie, allant de Queenstown à Liverpool, a échoué dans la baie de Cummaes, Galles. Les passagers ont été débarqués et des remorqueurs sont partis pour remettre le steamer à flot.

Alexandre et William Collie ont été envoyés à Newgote, où ils resteront jusqu'à ce qu'ils aient pu trouver caution. La poursuite dit qu'il y a eu circulation pour 7 à 8 millions de piastres en billets frauduleux et que la Banque de Londres et de Westminster en a pour $250,000. On compte que la Banque perdra un million et demi, même après l'épuisement de toutes les ressources de la maison.

Inondations en Angleterre.

Il continue à pleuvoir dans les comtés de l'intérieur et l'on annonce des inondations à Leicester, Greenfield, Forest de Dean et Godmanchester. En beaucoup d'endroits on a perdu des récoltes ramassées et des récoltes sur pied, et le service des chemins de fer est interrompu dans toutes les directions.

Les membres séparatistes du parlement assisteront en corps au banquet qui doit être donné à Dublin, le 4 août, et aussi à la célébration du centenaire d'O'Connell.

Liverpool, 21—Une maison d'affaires de coton de peu d'importance a fait faillite hier. L'inquiétude continue sur le marché mais on n'annonce pas d'autres catastrophes. Le marché est languissant et irrégulier.

ESPAGNE.

Madrid, 21.—Une dépêche officielle au *Tiempo* rapporte que le génl. Dorregaray a été blessé et qu'il s'est réfugié en France.

Madrid, 21.—Le général Martinez Campos a investi Urgel. Le nombre de carlistes faits prisonniers depuis le 1er juillet est de 4000. Le comité de constitution a rejeté un amendement dirigé contre la liberté religieuse.

BAVIERE.

Poursuite contre les ultra-montains et la presse en Bavière.

Munich, 21—Le baron Loe, ultra-montain, a été condamné à six mois de prison pour un discours séditieux prononcé par lui en octobre 1873. M. Sigel, rédacteur du journal ultra-montain *Waterland*, a été condamné aujourd'hui à dix mois de prison pour publication d'écrits séditieux.

WASHINGTON.

Washington, 21 juil. — Le président Grant est ici pour quelques affaires de routine. Il a conféré avec les chefs de départements.

Le chemin de fer de l'Erie a employé Dorman B. Eaton pour aller à Londres afin d'obtenir deux millions et demi de piastres, reste des bons qu'il y ont été négociés et qui sont retenus par les associations de banque de Londres et par James McHenry, pour la raison que des réclamations peuvent être exercées contre eux par des Européens, réclamations que la compagnie de l'Erie ne reconnait pas.

Washington, 21—Dans le conseil de cabinet, il n'a été question aujourd'hui que d'affaires de routine.

Le président a retiré sa demande en faveur du juge Fisher, à qui il voulait simplement fournir l'occasion de donner des explications. Il n'interviendra plus dans cette affaire qui est livrée entièrement à la discrétion de Pierrepont.

Le Président est retourné au Nord ce soir.

Les ordres pour timbres et enveloppes timbrées s'élèvent depuis le 1er juillet à $2,250,000.

Observations Météorologiques.

Washington, 21.—Probabilités pour les Etats du Golfe: Léger changement dans le baromètre et la température. Vents du sud-ouest au sud est et nuages, avec pluie possible.

GALVESTON.

Galveston, 21.—La première expédition de nouveau blé est arrivée. Il est classé No 2 et vendu $1 16 sur les chars et sera transporté à l'elevator pour être embarqué. On parle d'autres lots considérables qui sont en route pour ce port.

MONTGOMERY.

Bataille terrible entre deux familles.

Montgomery, 21—On rapporte qu'une terrible bataille a eu lieu à Perdido, comté Escambia, entre deux familles, celles de Hallet et de Byers, où six hommes, le père et deux fils de chaque côté, ont été engagés. Cinq ont été tués sur la place et le sixième et dernier a reçu en plein corps une charge de chevrotines qui doit causer sa mort. On dit que les deux familles sont d'origine indienne et qu'il y avait une vieille pique entre elles.

MEMPHIS.

Un nègre lynché.

Memphis, 21.—Un juri a été obtenu aujourd'hui dans l'affaire Waddy Thompson et le procès a commencé. En mai dernier une jeune dame résidant à Juka, Miss., fut brutalement outragée et battue à la gare où elle attendait quelqu'un pour l'accompagner, à une heure matinale, par un nègre, conducteur de cabriolet. Pendant la lutte, elle le mordit à la poitrine et c'est ce qui a amené sa capture. Lundi dernier, Lewis Thompson, c'est le nom du nègre, fut traduit devant la cour, et condamné hier au pénitencier à perpétuité. Le verdict causa une vive excitation, la dame étant pauvre et sans soutien, mais hautement estimée par tous les citoyens. Quelques-uns ne consultant que leur indignation se sont déguisés et ce portant à la geôle ont enlevé le nègre et l'ont pendu près du dépôt. Ce matin le shérif a fait enterrer le corps.

NEW YORK.

Célébration centenaire.

New York, 21.—On s'occupe de l'organisation d'une légion centenaire avec les vétérans des 13 premiers Etats, pour prendre part à la célébration de Philadelphie l'année prochaine. Il s'agit aussi de la célébration de la bataille du Fort Moultrie, le 28 juin 1876.

De Charleston les artilleurs, les fantassins et les chasseurs se rendront à Philadelphie pour la grande fête du 4 juillet.

New York, 21.—Arrivé, le steamer City of Vera Cruz. Arrivés à destination, les steamers Bolivia et Queen.

AUGUSTA.

Sécheresse en Georgie.

Augusta, 21.—Jusqu'au 4 juillet, le coton a eu une belle apparence dans cette section, mais le temps brulant qui a régné depuis a fait faner la plante et l'a tuée en quelques endroits. Les planteurs font des meetings de prière pour avoir la pluie. Si nous n'avons bientôt la pluie, les récoltes de coton et de maïs seront sérieusement écourtées.

HARTFORD.

Le bill des droits féminins remis à un autre quand.

Hartford, Connecticut, 21.—La Chambre des représentants a, par un vote de 102 contre 82, remis indéfiniment le bill accordant aux femmes le droit de voter dans les élections présidentielles.

SARATOGA.

La convention des banquiers.

Saratoga, 21.—La convention des banquiers a passé plusieurs résolutions. La première est favorable à une reprise hâtive des paiements en espèces. La seconde demande le rappel de la taxe de guerre sur les banques; la troisième ordonne l'émission de bons à coupons en échange de bons enregistrés; la quatrième demande l'abolition du timbre de deux cents sur les checks et comptes; la cinquième favorise une organisation permanente des banques nationales.

Une autre résolution demande que la contraction des greenbacks soit graduelle de manière à ce que la reprise des payements en espèces n'occasionne aucune baisse ruineuse. Les résolutions du comité sont adoptées.

NEW CASTLE.

Evasion.

New Castle, Del., 21—E. B. Frazer, condamné à l'emprisonnement à vie dans la geôle de New Castle et qui y était enfermé depuis 10 ans, s'est évadé ce matin. Il avait trouvé le moyen de forcer un des barreaux de sa cellule, mais on ne sait pas comment il a pu passer par-dessus le mur de la cour.

GREENBRIER.

Convention de coton.

Greenbrier, Va., 21.—Cette convention a siégé, aujourd'hui, sous la présidence de M. Phelps, de la Nouvelle-Orléans, et a entendu le rapport du comité de la Nouvelle-Orléans, sur le moyen d'obtenir une bonne statistique pour le coton. Le rapport a été fort applaudi, après quoi des comités ont été nommés pour divers sujets et la convention s'est ajournée.

MOUVEMENT DE BATEAUX.

Vicksburg, 21.—Pas de bateaux montant ou descendant aujourd'hui. Temps chaud et clair.

Cincinnati, 21.—Arrivé, le Shannon, de la Nlle Orléans.

Pittsburg. 21.—Temps clair et agréable.

Evansville, 21—Pluie toute la journée.

Louisville, 21—Il a plu tout le jour.

St-Louis, 21—Temps chargé et chaud.

Cairo, 21—Parti, le Chas. Morgan pour la Nouvelle-Orléans. Nuage et chaleur.

MARCHES.

Marchés Européens.

Paris, 21, 4 heures—Rentes 65.

Londres, 21, 4 heures—10-40 105 1/4.

Liverpool, 21—Coton en baisse de 1/16 à 1/8. Non au dessous de low mid. 6 3/4. Non au-dessous de bon ordinaire 7.

Marchés américains.

Havane, 21.—Or espagnol 219 à 220, change actif. Sur les Etats-Unis à 60 jours, circulation 100 à 102 de prime. 60 jours or 126 à 128 de prime. Sur Londres 157 à 160 de prime. Sur Paris 128 à 130 de prime. Sucre actif. No 12 D. S. 15 à 15 1/2 réaulx par arobbe.

New-York, 21, midi.—Coton nominal. Ordinaire 12 3/8: Bon ordinaire 13 3/4. Low midl 14 1/2. Orléans 15 1/4. A terme, ferme. Août, 14 1/2 pour le low middling. Septembre 14 1/8. Novembre et décembre 14 à 14 1/16. Février 14 3/8. Avril 14 3/4. Mai 14 15/16 à 15 1/16. Juin 15 1/8 à 15 1/4.

New-York, 21.—Coton ferme à terme. Vendu 53,700 b. aux cotes suivantes: août 14 15/32 à 14 1/2, septembre 14 19/32 à 14 9/16, octobre 14 1/32 à 14 1/16, novembre 14 3/32, décembre 13 3/32, janvier 14 1/8, février 14 9/32 à 14 5/16, mars 14 1/2 à 14 17/32, avril 14 1/16 à 14 3/4, mai 14 7/8 à 15, juin 15 3/32 à 15 5/32.

New York, 21—Coton, faible et irrégulier. Mid. uplands 14 7/8. Orléans 15 1/4. Vendu 2380 balles. Exporté pour l'Angleterre 218 balles, pour la France 1250; pour le continent 1325.

New York, 21—Or, 112 3/4-112 7/8-113. Change étranger lourd. Argent abondant de 1 1/2 à 2 p. 0/0 sur demande. Escompte de 3 1/2 à 5 p. 0/0. Bons du gouvernement, en baisse de 1/8 à 3/4.

BULLETIN FLUVIAL.

Le niveau du fleuve, en face de la ville, est le même que mardi soir.

Vicksburg, 21—Le fleuve a monté de 6 pouces.

Memphis, 21—L'eau a monté de 6 pouces, et est actuellement à 3 pieds au-dessous de la marque des eaux hautes de l'année dernière.

Cincinnati, 21—L'Ohio monte: sa profondeur est de 25 pieds 2 pouces.

Pittsburg, 21—Rivière, 4 pieds 7 pouces—baissant.

Evansville, 21—Rivière, 29 pieds, 8 pouces—baissant.

Louisville, 21—L'Ohio baisse, et il n'y a que 10 pieds 9 pouces d'eau dans le canal.

St-Louis, 21—Le fleuve monte lentement.

Cairo, 21—Rivière, 40 pieds 7 pouces.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 21 juillet 1875.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Exchange	Balance
17 Juillet	$320,949 32	$72,753 38
19 Juillet	665,821 95	126,115 04
20 Juillet	734,576 92	96,403 54
21 Juillet	503,786 39	105,222 85
Jusqu'ici cette semaine	$2,415,134 58	$400,494 81
Même temps la semaine d'ère.	3,104,475 12	462,005 02
Total la semaine dernière	4,354,527 15	690,215 19
Total la semaine précédente	4,925,692 91	575,065 51

Nous continuons de coter les billets de commerce, de premier ordre, et les prêts garantis par des valeurs collatérales à 8 à 9 pour cent d'escompte par an; les Nos 1, à 10 à 12 et les Nos 2 à 15 à 18. Le papier hypothécaire de premier ordre est toujours à 9 à 10 pour cent par an; celui de second ordre est entièrement nominal.

L'or a ouvert à 113 1/4 à 113 3/4 contre 113 1/4 à New-York, et a fermé à 112 7/8 à 113 3/8 contre 112 7/8 à New-York, où il a touché 112 3/4. Les transactions n'ont pas excédé $17,000, dont $2000 à 112 3/4, $2000 à 113, $2000 à 113 1/8, $3000 et $4000 à 113 1/4, $4000 à 113 1/2. Par suite de la baisse de l'or à New York, les demi-piastres américaines sont tombées de 3 pour cent: elles étaient cotées, aujourd'hui, à 104 à 105 contre 107 1/2 à 108, hier. Les piastres mexicaines sont encore à 93 à 93 1/4. Nous ferons observer qu'en l'absence de transactions, nous ne pouvons donner que des cotes nominales. On transporte toujours à New York, la plus grande partie de ce qui est reçu.

Le cours de l'or dans Wall street a produit une baisse de 5/10 pour cent dans le sterling et de 3/4 dans les francs. Les deux sont très négligés. La seule opération (annoncée) de sterling est de 2500 livres de banquiers à 553. Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes de francs. A la clôture, les traites sterling étaient cotées nominales à 547 et 548 le connaissement et clear No I et—à 553 les traites des banques; les francs, nominaux à 547 à 548 les traites de commerce et—à 4.60 celles des banques.

Le change à vue sur New-York est toujours recherché. Les taux n'ont pas varié. Les seules transactions annoncées sont: $10,000 et $10,000 de banque, à 5/16 prime.

Les banques ont continué de tirer des chèques sur New-York à 3/8 pour cent de prime, et le change de commerce à vue est toujours coté à — à 5/16

Les seules ventes (annoncées) d'actions sont: 15 de l'ancienne compagnie de $123 et — do à des conditions qu'on ignore.

Les bons de la ville sont toujours calmes et languissants. Les nouveaux sept pour cent, currency sont encore cotés à — à 33, les sept pour cent, ou (série de dessèchement) à 33 1/4 33 1/2, et ceux de la série d'administration à 34 1/4 à 34 1/2.

On n'a offert que peu de nouveaux sept pour cent consolidés de l'Etat; ils sont encore en demande et cotés à 54 1/2 à 55—c'est-à-dire 1 pour cent de plus qu'hier. $5000 ont changé de mains à 54 et $5000 à 54 1/2.

Il n'y a pas de mouvement apparent dans le scrip de la ville, qui est encore coté à 38 à 39.

On n'a pas annoncé de ventes dans les mandats de la police métropolitaine. Les taux sont encore de à 65 à 68.

Il ne s'est rien fait dans les mandats de l'Etat; ceux de 1874 ont encore été cotés à 43 à 45 les gros et — à 47 les petits; ceux de 1873 et des années antérieures pouvant être convertis, sont encore à 35 à 36, et ceux qui ne peuvent pas être convertis, — à 29.

BULLETIN COMMERCIAL.

Mercredi soir, 21 juillet 1875.

COTON — Les ventes aujourd'hui se sont élevées à 77 balles à des prix n'exigeant aucune modification dans nos dernières cotes que nous reproduisons.

Cotes générales		Cotes de l'Exch.
Inferior	— à —	—
Low ordinary	— à —	—
Ordinary	11¼ à 11¾	11¾
Strict ordinary	12 — à 12⅛	12⅛
Good ordinary	12¾ à 12⅝	12¾
Strict good ord	12⅞ à 13⅛	—
Low middling	13⅞ à 13¾	13¾
Strict low mid	14 — à 14⅛	—
Middling	14⅜ à 14⅞	14⅝
Strict middling	15 — à 15⅛	—
Good middling	15⅛ à 15¾	—
Middling fair	— à —	—
Fair	— à —	—

Le montant de balles de coton sur navires non encore expédiés ou destinées à être embarquées, était porté ce matin à 4.000 dont 1500 pour Liverpool, 1500 pour le Hâvre, 1000 pour la Méditerranée, ce qui, en déduisant ce qu'il y avait de stock en main, hier, toutes déductions faites, donne le chiffre de 20,200 balles pour représenter la quantité de balles aux débarcadères et dans les presses, non-vendues ou attendant des ordres.

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1874, balles		15,953
Arrivé depuis le der. état	105	
Précédemment	1,144,690	
Balles additionnelles des City Gins, etc., d'après estimation de l'Exchan.	11,963	1,156,767
Total		1,172,720
Expédié aujourd'hui	rien	
Expédié précédemment	1,148,003	
Employé par Lehman, Abraham & Co	1,150	1,149,153
Stock sur place et à bord non expédié		23,567
Stock, même temps l'an dernier		24,815

TABAC — La seule vente aujourd'hui, a été de 5 boucauts. Le montant en vente est de 2,425 boucauts.

Les lugs sont irrégulièrement cotés de 8 à 11 cents et de 9 à 12; le medium leaf 11 à 12 et 12 à 12½; medium 13 à 14½ et 14½ à 15¼; le good 14¾ à 15½ et 16½ à 17¾; le fine 17 à 18 et 18 à 19½; les selections cotés 19 à 21.

Il n'a rien été reçu depuis hier après midi,—exporté, rien.—stock en mains d'après notre compte courant, 8,405 boucauts.

SUCRE—Pas de recettes aujourd'hui. Les prix sont comme suit: common 8¼ c. la livre; jaune clarifié, 9½ c. good fair, 9 c. good common, 8¼ c.; low fair, 8½ à 8¾ c.; jaune clarifié, 10 à 10¼ c.; blanc clarifié, 10¼ à 11c.

MELASSE — Il ne se fait rien. Common, 40 à 45 c. le gallon; fair 50 à 55; prime 58 à 60; strictly prime 60 à 63; choix 65 à 70.

FARINE.—Vendu, 1,310 barils aux prix suivants: Good treble $5.75 le baril; choix treble, $6; choix treble extra, $6.25; choix extra, $6.75 à $7.25.

VIANDES SALEES SECHES.—Epaules, 9¼ c. la livre; au job 9½ à 9¾ c.

GRAISSE.—En tierçons, 14 à 14¼ c. la livre; en barillets, 14¾ c.

JAMBON—Choice sugar-cured, 13¾ à 14 c. la livre, au job, 14 c.

BACON—Le stock sur le marché, de choix est réduit et le prix en a haussé de ¼ c. par livre. Epaules, 9¾ à 10 c. la livre; clear rib sides, 13⅛ à 13¼ c.; clear sides, 13¾, 13¼ c.

PORC—Mess, $21.65 à $22 le baril, selon le poids et la qualité; au détail, $22.25 à $22.75.

WHISKEY — Rectifié de la Louisiane, $1.20 le gallon; rectifié de l'Ouest, $1.21.

MAIS—Vendu, 800 sacs aux prix suivants: jaune 88 c. boisseau; jaune mêlé, 87 c. et blanc, 95 c.

AVOINE—74 c. le boisseau.

SON—90 c. à $1. les 100 livres.

FOIN—Choix, $25 le tonneau.

LAINE—Burry, 14 à 17 c. la livre; sac, 32 à 24¼ c.; Loisiana clear, 26 à 30.

MOUSSE—La mousse de la campagne vaut de 2¼ à 5 c. la livre.

VOLAILLES, &c.—Les grosses volailles de l'Ouest valent de $6 à $6.50 la douzaine; les poulets de $2.50 à $3; les canards de $3 à 4; les oies, de $5 à $6; les dindes $16; les grosses volailles de la Louisiane valent de $4 à $4.75 la douzaine; les poulets $2 à $3; les canards de $3 à $3.25; les oies, de $5 à $5.50; les dindes, de $12 à $18.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest valent de 10 à 17 c. la douzaine; ceux de la Louisiane de 22½ à 25 c.

BEURRE—Strictly choix de Goshen, 30 à 32 c. la livre; choix de l'Ouest, 22 c.; de fair à good, 18 c.; qualités inférieures, 14 à 15 c.

POMMES DE TERRE—Les pommes de terre de l'Ouest valent de $2 à $2.50 le baril; celles de la Louisiane, $1.50 à $2; les oignons, $1.75 à $2.25.

CAFE—Nous cotons: Ordinaire à low fair, 18 à 18¼ c. (or) la livre, fair 19 à 19¼ c.; good 19¼ à 19¾ c.; Prime, 20 à 20¼ c.; au job, ordinaire à low, 18¼ c.; fair 19¼ c.; good 19¾ c.; prime 20¼ c.

SEL—Nous cotons: coarse, $1.20 le sac; Fine, $1.40 à $1.50; Turks Island, 3c. le sac de 2 boisseaux.

RIZ—Nous cotons: Louisiane No 2, 3¼ à 3¾c. la livre; common, 5 à 5¼c.; ordinaire, 5¼ à 6¼c.; fair, 6¼ à 7c.; prime, 7¼ à 8c.

MARCHE AUX BESTIAUX.

21 Juillet 1875.

	Arrivé	Vendu	Stock
Bœufs du Texas	61	221	672
Veaux	129	173	60
Cochons	24	21	116
Moutons	48	23	45
Vaches laitières	—	—	45

Prix des bestiaux.

Bœufs de l'Ouest, par livre grosse.	— à	—
1ère qual	— à	—
2ème	— à	—
Bœufs du Texas nourris au maïs par livre gr. 1re qualité	— à	—
Bœufs du Texas, 2de qualité	— à	—
Jochons de l'Ouest, par liv. gr.	8	10
Cochons du Texas, par livre, gr.	— à	—
Moutons, 1re qlt., par tête	4 00 à	5 25
Moutons, 2de qlt., par tête	3 00 à	3 50
Moutons, 3me qlt., par tête	1 00 à	2 00
Vaches à lait, de choix, par tête	90 00 à	110 00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	35 00 à	50 00
Veaux, 1re qlt., par tête	10 00 à	12 00
Veaux, 2de qlt. par tête	10 00 à	12 00
Veaux d'un an par tête	12 00 à	15 00
Chèvres, par tête	1 50 à	2 50
Bœufs, prix moyen par livre	—	10
Porc		
Veau		
Mouton		

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS, ST-LOUIS ET CHICAGO.
Express ....7 50 heures A. M.
Malle ....5 50 heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.
Express et malle tous les jours, à 8 heures du matin.
Express du soir, to les jours, à 4 40 P. M.
Train d'agrément, tous les jours, excepté le dimanche, à 3 15 P. M.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.
Par le ferry de la rue Calliope ...7 45 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.
Par le ferry de la rue Ste-Anne ...7½ h. du matin
Départ du train à Alger ......8½ du matin

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 21 JUILLET 1875.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship Wilmington, Holmes, Key West via Cedar Keys

ARRIVÉS.

Pas d'arrivages de la mer

BATEAUX A VAPEUR.

Katie, Phelps, d'Argyle
Belle Rowland, Rea, de Shreveport
Oriole, O'Fry, du bas du fleuve
Grafton, ——, de Port Eads
Rice Farmer, Taylor, du bas du fleuve

EXPORTATIONS.

KEY WEST VIA CEDAR KEYS—Par steamship Wilmington—Key West—divers à ordre—Cedar Keys—divers à ordre

IMPORTATIONS.

LIVERPOOL—Par navire Transit—100 colis quincaillerie, 10206 sacs sel, 175 douzaines nattes à ordre

RECU DE L'INTERIEUR

ARGYLE—Par steamer Katie—80 balles coton divers à ordre.
SHREVEPORT—Par steamer Belle Rowland—11 balles coton, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Oriole—divers à ordre.
PORT EADS—par steamer Grafton—divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Rice Farmer—divers à ordre

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R. 12 boucauts sucre, divers à ordre.
NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD.—divers à ordre
NEW ORLEANS, & MOBILE RAIL ROAD 3 balles coton, divers à ordre
N. ORLEANS ST. LOUIS & CHICAGO R. R.—divers à ordre

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship New Orleans, Dearborn, parti 10 juillet
Steamship City of Mexico Sherwood parti 26 juin
Barque Elliott Ritch e, Hutchinson, expé 15 juin

BOSTON

Barque Adeline C. Adams, Fries......partie 21 juin

LIVERPOOL.

Steamship Vanguard, Reyno'ds......parti 25 juin
Navire Mary E. Riggs, Laughton, ...parti 17 juin
Navire Transit, Percy.......................parti 12 Mai

JERSEY (ENG.)

Navire Seaflower, Le Dain..............parti 7 avril

BORDEAUX.

Navire Carmela, Vecorina...............parti 2 juin

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 18 Juillet 1875.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 10 HEURES DU MATIN à midi jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

A
Avet John
Agre M.

B
Barraco Vinzenzo
Benesky Nicolas
Bertucci Antonino
Bertucci Ignazio

C
Cazala Sevère
Cazalar P.
Camet Bertrand

D
Darros A
Delmedo José
Delacourt Gaston
Di Lorenzo Nofrio

E
Etienne U

F
Famalora Guiseppe
Faeda Francesco
Furlati Francesco
Furlati Biagio

G
Gaetanetti Pierre
Galean Jules
Gracos y Leon Quilo
Granghard Camille
Gayard Nicolas

I
Ingato F & Co

L
Langruille Delcus
La Rosa Camelo
Levêque J B
Lacugo Joan

M
Mazone C Perien
Medina Miguel
Mirco Mastrangelo
Milinovic Adamo
Mo ter on Bernard
Mutina Antonino

N
Nubia Viscato

P
Paolo Orlanto
Procisso Giovanni
Pusech Pedro

R
Reboul J
Ruggiero Mi hele
Russo Galatiano

S
Savini Francesco
Schelleci Giovanio
Stick Stefano

T
Toranto Giovanni

V
Va'ci Carlo

LISTE DES DAMES.

De Negre Blanc Sylvanie Mme
Naga Maria Mme
Coriette Vve Mme
Comet Camille Vve Me

Rolle Vve Mme
Cristina Annunza Vve de Salvadore
Biaggio Angelica

JOHN M. G. PARKER, Maître de Poste.

LA LOI NOUVELLE SUR LES IMPOTS

Voici le texte de la nouvelle loi adoptée par le Congrès sur les impôts, avec les amendements qui y ont été introduits par la Chambre.

Article 1er.—A partir de la promulgation de la présente loi, il sera perçu sur les spiritueux distillés à l'avenir dans les Etats-Unis une taxe de quatre-vingt-dix cents par gallon contenant 50 degrés d'alcool, ou par gallon ordinaire si la liqueur contient moins de 50 degrés.

Cette taxe sera payée par le distillateur, le propriétaire ou le détenteur des spiritueux avant leur enlèvement de l'entrepôt attaché à chaque distillerie.

La partie de l'article 3,251 des *Revised Statutes* des Etats-Unis qui ne s'accorde pas avec la présente disposition est abrogée.

Article 2.—L'article 3,368 des *Revised Statutes* est modifié ainsi qu'il suit: rayer les mots "vingt cents la livre" et les remplacer par les mots "vingt-quatre cents la livre." En même temps, l'article 3,391 des *Revised Statutes* est amendé par la substitution du mot "six" au mot "cinq" partout où il se trouve et par la substitution du mot "soixante-quinze" au mot "soixante."

N. B.—Cette disposition fixe à 24 cents la livre l'impôt sur le tabac, à $6 par mille la taxe sur les cigares et à $2.75 par mille la taxe sur les cigarettes.

Toutefois l'accroissement d'impôt stipulé par le présent article ne s'appliquera pas au tabac, aux cigares ou aux cigarettes sur lesquelles la taxe fixée par la loi existante aura été payée au moment de la promulgation de la présente loi.

ARTICLE 3.—Il sera perçu sur les mélasses, les mélasses concentrées, les déchets de sucrerie, les sirops de jus de canne, les melados et les sucres classés d'après l'étalon hollandais de couleur, à leur importation des pays étrangers, un droit additionnel égal à vingt-cinq pour cent des droits qui sont maintenant imposés par l'article 2,504 des *Revised Statutes* sur les différentes classes d'articles désignés ci-dessus.

Le melado concentré ou *concrete* sera à avenir classé comme sucre et paiera les droits suivant l'étalon hollandais de couleur; et le melado sera défini comme un article obtenu pendant la fabrication du sucre, c'est-à-dire du jus de canne enit jusqu'au point de devenir du sucre, mais contenant tout le sucre et toute la mélasse produits par l'ébullition, sans avoir été l'objet d'aucune clarification.

Tout produit de la canne à sucre importé dans des sacs, des nattes, des paniers et non dans des caisses ou barils sera considéré comme sucre et taxé en conséquence.

Il est prescrit en outre que le *drawback* sur le sucre raffiné destiné à l'exportation qui est autorisé par l'article 3,019 des *Revised Statutes*, sera diminué d'un pour cent seulement. Le montant de cette réduction sera retenu par les Etats-Unis.

Article 4.—Est abrogée la partie de l'article 2,503 des *Revised Statutes* qui porte que quatre-vingt-dix pour cent seulement des divers droits imposés sur certains articles d'importation par l'article 2,504 seront perçus. Les divers droits établis par le dit article, 2,504 seront perçus sans réduction des dix pour cent dont il est parlé dans l'article 2,503.

ARTICLE 5.—L'accroissement de droits décrété par la présente loi ne s'appliquera à aucune marchandise embarquée sur des navires et se trouvant en route pour les Etats-Unis à la date du 10 février 1875; il ne s'appliquera pas non plus aux marchandises en dépôt dans les entrepôts et les magasins publics à la date de l'adoption de cette loi.

ARTICLE 6.—Aucun des articles de la loi du 8 février 1875 ne sera interprété de manière à imposer un droit sur les étamines à bluter admises précédemment en franchise ou à exiger l'emploi de timbres mobiles sur les livrets de caisses d'épargne lors de l'enregistrement des sommes versées.

LA CONSTITUTION FRANÇAISE.

Voici le texte complet de la Constitution républicaine que l'Assemblée a votée définitivement, le 25 février 1875, par 425 contre 254:

I

LOI D'ORGANISATION DES POUVOIRS PUBLICS

Art. 1er. Le pouvoir législatif s'exerce par deux Assemblées: la Chambre des députés et le Sénat.

La Chambre des députés est nommée par le suffrage universel, dans les conditions déterminées par la loi électorale.

La composition, le mode de nomination et les attributions du Sénat sont réglés par une loi spéciale.

Art. 2. Le président de la république est élu à la pluralité absolue des suffrages par le Sénat et par la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans; il est rééligible.

Art. 3. Le président de la république a l'initiative des lois, concurremment avec les membres des deux Chambres; il promulgue les lois lorsqu'elles ont été votées par les deux Chambres; il en surveille et assure l'exécution.

Il a le droit de faire grâce; les amnisties ne peuvent être accordées que par une loi.

Il dispose de la force armée.

Il nomme à tous les emplois civils et militaires.

Il préside aux solennités nationales; les envoyés et les ambassadeurs des puissances étrangères sont accrédités auprès de lui.

Chacun des actes du président de la république doit être contresigné par un ministre.

Art. 4. Au fur et à mesure des vacances, le président de la république nomme, en conseil des ministres, les conseillers d'Etat en service ordinaire.

Les conseillers d'Etat ainsi nommés ne peuvent être révoqués que par décision prise en conseil des ministres.

Les conseillers d'Etat nommés en vertu de la loi du 24 mai 1872 ne peuvent être révoqués que dans la forme déterminée par cette loi.

Après la séparation de l'Assemblée nationale, la révocation ne pourra être prononcée que par le Sénat.

Art. 5. Le président de la République peut, sur l'avis conforme du Sénat, dissoudre la Chambre des députés avant l'expiration de son mandat.

En ce cas, les collèges électoraux sont convoqués pour de nouvelles élections dans le délai de trois mois.

Art. 6. Les ministres sont solidairement responsables devant les Chambres de la politique générale du gouvernement, et individuellement de leurs actes personnels.

Le président de la république n'est responsable que dans le cas de haute trahison.

Art. 7. En cas de vacance par décès ou par toutes autres causes, les deux Chambres procèdent immédiatement à la nomination du président de la république. Dans l'intervalle, le conseil des ministres est investi du pouvoir exécutif.

Art. 8. Les Chambres auront le droit, par délibérations séparées, prises dans chacune à la majorité absolue des voix, soit spontanément soit sur la demande du président de la république, de déclarer qu'il y a lieu de réviser les lois constitutionnelles.

Après que chacune des deux Chambres aura pris cette résolution, elles se réuniront en Assemblée nationale pour procéder à la révision.

Les délibérations portant révision des lois constitutionnelles, en tout ou en partie, devront être prises à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée nationale.

Toutefois, pendant la durée des pouvoirs conférés par la loi du 20 novembre 1873 à M. le maréchal de Mac-Mahon, cette révision ne peut avoir lieu que sur la proposition du président de la république.

Art. 9. Le siège du pouvoir exécutif et des deux Chambres est à Versailles.

II

LOI SUR LE SÉNAT.

Art. 1er. Le Sénat se compose de trois cents membres:

Deux cent vingt-cinq élus par les départements et les colonies, et soixante-quinze élus par l'Assemblée nationale.

Art. 2. Les départements de la Seine et du Nord élisent chacun cinq sénateurs.

Seine-Inférieure, Pas-de-Calais, Gironde, Rhône, Finistère, Côtes-du-Nord, chacun quatre sénateurs.

Seine-Inférieure, Saône-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Seine-et-Oise, Isère, Puy-de-Dôme, Somme, Bouches-du-Rhône, Aisne, Loire, Manche, Maine-et-Loire, Morbihan, Dordogne, Haute-Garonne, Charente-Inférieure, Calvados, Sarthe, Hérault, Basses-Pyrénées, Gard, Aveyron, Vendée, Orne, Oise, Vosges, Allier, chacun trois sénateurs.

Tous les autres départements, chacun deux sénateurs.

L'arrondissement de Belfort, les départements de l'Algérie, les quatre colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et des Indes françaises élisent chacun un sénateur.

Art. 3. Nul ne peut être sénateur, s'il n'est Français, âgé de quarante ans au moins, et s'il ne jouit de ses droits civils et politiques.

Art. 4. Les sénateurs des départements et des colonies sont élus à la majorité absolue, et, quand il y a lieu, au scrutin de liste, par un collège réuni au chef-lieu du département ou de la colonie et composé:

1o Des députés;
2o Des conseillers généraux;
3o Des conseillers d'arrondissement;
4o Des délégués élus, un par chaque conseil municipal, parmi les électeurs de la commune.

Art. 5. Les sénateurs nommés par l'Assemblée sont élus au scrutin de liste, à la majorité absolue des suffrages.

Art. 6. Les sénateurs des départements et des colonies sont élus pour neuf années et renouvelables par tiers, tous les trois ans.

Au début de la première session, les départements seront divisés en trois séries contenant chacune un nombre égal de sénateurs; il sera procédé, par la voie du tirage au sort, à la désignation des séries qui devront être renouvelées à l'expiration de la première et de la deuxième période triennale.

Art. 7. Les sénateurs élus par l'Assemblée nationale sont inamovibles.

En cas de décès, démission ou autre cause, il sera, dans les deux mois, pourvu au remplacement par le Sénat lui-même.

Art. 8. Le Sénat a, concurremment avec la Chambre des députés, l'initiative et la confection des lois.

Toutefois, les lois de finances doivent être, en premier lieu, présentées à la Chambre des députés et votées par elle.

Art. 9. Le Sénat peut être constitué en cour de justice pour juger, soit le président de la république, soit les ministres, et pour connaître des attentats commis contre la sûreté de l'Etat.

Art. 10. Il sera procédé à l'élection du Sénat un mois avant l'époque fixée par l'Assemblée nationale pour sa séparation. Le Sénat entrera en fonctions et se constituera le jour où l'Assemblée nationale se séparera.

GRIMAULT et Cie

PHARMACIENS

8, rue Vivienne, PARIS

Tous les produits de notre maison sont fabriqués et dosés avec le plus grand soin, dans notre usine modèle de Neuilly, sous la direction de M. LECONTE, docteur en médecine, agrégé de la Faculté, ex-pharmacien de 1re classe des hôpitaux de la ville de Paris, ancien préparateur au Collège de France des cours de physiologie du professeur CLAUDE BERNARD.

Le FER et le QUINQUINA sont deux médicaments d'une efficacité héroïque, le premier contre toutes les maladies provenant de l'appauvrissement du sang, le second comme tonique et fortifiant. C'est donc un véritable service que M. Grimault a rendu à la médecine en les réunissant sous forme de *Sirop et Vin de Quinquina Ferrugineux*, et cela explique le succès que l'on en obtient contre les pâles couleurs, les maux d'estomac, les pertes d'appétit, et surtout pour faciliter le développement des jeunes filles.

Le SIROP d'HYPOPHOSPHITE de Chaux de MM. Grimault et Cie, pharmaciens, est, non-seulement la préparation consacrée par l'expérience, pour guérir et prévenir les *Maladies de Poitrine, Toux, Rhumes, Catarrhes*, mais encore celle dont la réputation est la plus ancienne; quoique se vendant meilleur marché, il suffit d'essayer comparativement ce produit avec les similaires, pour lui donner une préférence méritée.

Les PERSONNES ne POUVANT digérer, *manquant d'appétit, souffrant d'inflammations de l'estomac* ou sujettes à des *renvois et des nausées après les repas* n'ont qu'à faire usage de l'*Elixir digestif de Pepsine de Grimault et Cie* pour être guéries complètement en très-peu de temps. La Pepsine est le Suc Gastrique qui opère dans l'estomac la dissolution des aliments, suc qu'on extrait de l'estomac des animaux et qui, après avoir été purifié, sert à préparer le délicieux Elixir qui porte son nom.

Les CIGARETTES au Canabis indica (chanvre indien du Bengale), de GRIMAULT et Cie, pharmaciens à Paris, sont le médicament le plus nouveau et le plus efficace pour la guérison ou le soulagement immédiats de l'Asthme, de la *Phthisie laryngée*, de l'*Extinction de voix*, de l'*Oppression*, des *Suffocations*, de l'*Insomnie* et des *Névralgies faciales*.

Les PERSONNES qui font usage soit des Pilules d'iodure de Fer, soit des Dragées de Lactate de Fer, soit des Pilules de Carbonate de Fer, soit enfin du Fer réduit par l'Hydrogène, n'apprendront pas sans intérêt que ces mêmes produits additionnés de manganèse et préparés par BURIN DU BUISSON, ont été approuvés par l'Académie de médecine de Paris. Cette addition les rend en effet beaucoup plus actifs, grand nombre de médecins ont remarqué que les malades étaient plus vite guéris et moins exposés à des rechutes.

BEAUCOUP de PERSONNES ne peuvent tolérer l'*Huile de Foie de Morue*, qu'elle soit blanche ou brune, épurée ou non, additionnée de substances qui tendent à masquer son goût ou son odeur, elle n'en est pas moins très souvent vomie ou mal supportée. Nous signalons qu'après un grand nombre d'expériences faites dans les Hôpitaux la plupart des médecins de Paris ont adopté le *Sirop de Raifort iodé, préparé à froid*, de *M. Grimault*, pharmacien à Paris, comme le remplaçant avec avantage.

GRIMAULT et Cie

PHARMACIENS

8, rue Vivienne, PARIS

Tous les produits de notre maison sont fabriqués et dosés avec le plus grand soin, dans notre usine modèle de Neuilly, sous la direction de M. LECONTE, docteur en médecine, agrégé de la Faculté, ex-pharmacien de 1re classe des hôpitaux de la ville de Paris, ancien préparateur au Collège de France des cours de physiologie du professeur CLAUDE BERNARD.

SIROP et VIN de QUINQUINA FERRUGINEUX

Médicaments toniques et reconstituants des plus estimés; ils ont l'avantage de réunir sous une forme agréable et sans décomposition, le fer associé au quinquina, pour le traitement de toutes les affections dues à l'appauvrissement du sang. Ils sont précieux pour les jeunes personnes délicates et difficiles à se développer.

ELIXIR DIGESTIF de PEPSINE

Poudre de Pepsine

La pepsine est une des plus récentes découvertes scientifiques dans la thérapeutique. Agissant principalement sur les organes de la digestion, elle possède la propriété de faire digérer pour ainsi dire sans le secours de l'estomac. Elle fait ainsi cesser les inconvénients d'une mauvaise digestion, et fait disparaître les vomissements des dames enceintes.

GUARANA ou PAULLINIA

DE GRIMAULT ET Ce

Substance végétale entièrement inoffensive qui guérit immédiatement les migraines, maux de tête, névralgies, ainsi que les diarrhées chroniques, rebelles ou cholériformes. La boîte qui contient 12 paquets coûte 50 % meilleur marché que tout autre cachet.

PASTILLES PECTORALES

AU SUC DE LAITUE ET LAURIER-CERISE

De Grimault et Ce

Bonbon délicieux et agréable à la vue, contenant les deux principes les plus calmants de la matière médicale, employé avec succès contre la toux, la grippe, les bronchites, la coqueluche, etc.

SIROP de RAIFORT IODÉ

DE GRIMAULT ET Ce

Considéré comme le meilleur succédané de l'huile de foie de morue. Il résulte d'expériences faites dans les principaux hôpitaux de Paris que ce sirop a toujours donné des résultats supérieurs à ceux de cette huile si répugnante aux malades.

Il n'existe pas d'enfants lymphatiques sujets à l'engorgement des glandes ou aux autres inconvénients d'une faiblesse de constitution, qui n'aient employé ce sirop sans en éprouver les meilleurs résultats.

PHOSPHATE de FER LIQUIDE

DU DR. LERAS

Il renferme dans sa composition les éléments constitutifs des os et du sang; c'est le plus rationnel des ferrugineux. Il convient aux jeunes filles les plus délicates dont le développement est tardif; et comme sa principale action est de restituer au sang appauvri le fer qui lui manque, et aux os, le phosphate qui fait leur base, il est conseillé aux personnes débiles, soit que cette débilité provienne de maladie ou de quelque autre motif. Il s'emploie toujours avec des résultats surprenants.

SIROP DE DIGITALE de LABELONYE

PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE A PARIS.

Employé avec un succès constant depuis 30 ans, par les médecins de tous les pays, contre les Maladies organiques ou non organiques du Cœur, les diverses Hydropisies et la plupart des Affections de Poitrine et des Bronches (Pneumonies, Catarrhes pulmonaires, Asthmes, Bronchites nerveuses, Coqueluches, etc.)

Dépôt: Pharmacie **Labélonye et Ce**, **99**, rue d'Aboukir, — Paris.

DÉPÔTS: à la NOUVELLE-ORLÉANS, chez MM. SÉGUIN — MENTEUSE — DUCONGÉ, droguistes; NEW-YORK: M. COURCHET, Liberty Street, 63, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

DRAGEES AU LACTATE DE FER DE GELIS & CONTE

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

Il résulte de deux rapports adoptés par la dite Académie en 1846 et en Juillet 1858, que les Dragées de Gelis et Conté sont le meilleur et le plus efficace des ferrugineux pour la guérison de la Chlorose (ou Pâles couleurs), des Pertes blanches, de la Débilité de tempérament chez les deux sexes et pour faciliter la Menstruation chez les jeunes filles.

Dépôt: Pharmacie **Labélonye et Ce**, **99**, rue d'Aboukir. — Paris.

DÉPÔTS: à la NOUVELLE-ORLÉANS, chez MM. SÉGUIN — MENTEUSE — DUCONGÉ, droguistes; NEW YORK: M. COURCHET, Liberty Street, 63, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

Insérées au nouveau *Codex* français. Elles sont employées avec le plus grand succès, depuis plus de 30 ans, par la plupart des Médecins pour guérir la chlorose, pâles couleurs, (maladie des jeunes filles).

Voici l'opinion des hommes les plus éminents dans la science médicale. Depuis 30 ans que j'exerce la Médecine, j'ai reconnu aux Pilules de BLAUD des avantages incontestables sur tous les autres ferrugineux, et je les regarde comme le meilleur anti-chlorotique.—Dr. DOUBLE, ex-prés. de l'Académie de Médecine de France.

Comme preuve d'authenticité, le nom de l'inventeur est gravé sur chaque pilule, comme ci-contre: A Paris, n. 8, rue Payenne.—M. Ducon go. Monteuse & Cie, E. J. Hart & Co. et dans les principales pharmacies.

BLAUD

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET, 8, PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[M. HENRI GAILLARDET, 8 Passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes.

C'est à M. H. GAILLARDET, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annonceurs, notamment pour les spécialités de *Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris, &c.*

Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourra être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.]

PILULES DEHAUT

Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, POUR ÊTRE PRISES ET DIGÉRÉES EN MÊME TEMPS QUE LES MEILLEURS ALIMENTS ET LES BOISSONS LES PLUS FORTIFIANTES, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la *constipation* et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: *asthme, catharre, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, &c., &c., &c.*, parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (*Voir la Brochure qui se donne gratuitement.*) Boites de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du Faubourg St. Denis, No 147.

A NEW YORK, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway, et Fougera Frères, pharmaciens.

Des DÉPÔTS de nos PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DEMI GROS, chez M. DUCONGÉ, droguiste, M. MAUNSELL & Co., No 21 rue de Chartres, SCHWAR, pharmacien, rue de Chartres et pour le DÉTAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

VELOUTINE CH. FAY, 9, Rue de la Paix.

POUDRE DE TOILETTE ADHERENTE ET INVISIBLE

Remplaçant les Poudres de Riz et les Fards avec avantage

Une légère application suffit pour donner à la peau la *fraîcheur et le velouté de la jeunesse.*

5 Francs Boîte complète avec houppe.

Nouvelle-Orléans—M. DUCONGÉ, et dans toutes les Parfumeries.

Nouvelle-Orléans: Ducongé, Monteuse & Cie.

No 1.

VERITABLE BÉNÉDICTINE

LIQUEUR DE L'ABBAYE DE FÉCAMP

Cette célèbre liqueur, si appréciée du public, qu'elle figure aujourd'hui sur toutes les bonnes tables, au restaurant comme au dîner de famille, dans les plus grands hôtels comme dans les salons princiers, est l'objet d'imitations nombreuses dont la plupart sont de provenance étrangère.

Afin de mettre les consommateurs soucieux de ne boire qu'un produit pur, exquis et essentiellement hygiénique en garde contre ces contrefaçons détestables au goût et mauvaises à la santé, nous donnons ci-contre le modèle exact de la bouteille recouverte des sceaux et étiquettes de la *véritable liqueur Bénédictine*, qui doit toujours porter sur l'étiquette du bas la signature du Directeur-Général.

A. LEGRAND-Ainé.

Entrepôt général à Fécamp (France).

AVIS IMPORTANT: Se défier des contrefaçons. Exiger toujours notre étiquette et notre marque de fabrique.

Nouvelle-Orléans: s'adresser pour les demandes à MM. MONTEUSE ET CIE, CARBOUCHE, Droguistes et V. HEBERT, Négociant.

VIANDE-FER-QUINA

L'Aliment le plus fortifiant uni aux Toniques les plus réparateurs.

VIN FERRUGINEUX AROUD

VIANDE, FER ET QUINA: Dix années de succès et l'autorité des plus hautes sommités médicales affirment que cette association de la **Viande au Fer et au Quina**, donne le régénérateur le plus puissant pour guérir: *chlorose ou pâles couleurs, anémie, menstruations douloureuses, appauvrissement ou altération du sang, rachitisme, affections scrofuleuses et scorbutiques*, etc. En effet, seul le vin ferrugineux Aroud réunit tout ce qui nourrit et fortifie les organes, régularise, coordonne et décuple les forces, infuse à un sang appauvri, décoloré: *vigueur, couleur et richesse.*

SIROP FERRUGINEUX AROUD *mêmes propriétés* p' les personnes ne pouvant tolérer le vin. *Dépôts à la Nouvelle-Orléans*: MM. CARBOUCHE, drogu., et MM. MONTEUSE et Ce.

Phie AROUD, à Lyon (France)

SANTÉ RENDUE A TOUS

Par l'usage de la Médecine LE ROY

VÉRITABLE LE ROY PHARMACIE COTTIN

GENDRE DE LE ROY, 51, rue de Seine, Paris.

FIÈVRES JAUNES, MUQUEUSES, TYPHOÏDES, PERNICIEUSES, PALUDÉENNES, ANGINES, VOMISSEMENTS, HOQUETS, EMBARRAS GASTRIQUES, OBSTRUCTIONS DU FOIE, BRONCHITES, PITUITE, ASTHME, CATARRHE, HYDROPISIE, MALADIES DE LA PEAU, DARTRES, ERYSIPÈLES, SCROFULES, DOULEURS ET RHUMATISMES ARTICULAIRES, MALADIES SYPHILITIQUES ET CONTAGIEUSES.

NOTA. — Pour tout envoi de 500 francs sur PARIS ou LONDRES on reçoit 795 francs de médicaments. — Envoyer la valeur dans la lettre de demande.

Signoret DOCTEUR-MÉDECIN ET PHARMACIEN

SIROP DELABARRE DIT DE DENTITION

A l'aide de ce *dentifrice bien connu*, employé en simples frictions sur les **GENCIVES DES ENFANTS** qui font des dents, la sortie des dents s'effectue *sans crises ni douleurs. Il y a des contrefaçons. — Exiger la signature.*

GUÉRISON DES DENTS CARIÉES

Par le **Ciment** de **gutta-percha**, on plombe soi-même ses dents cariées. Tube, 3 f.; boîte 2 Par la **Liqueur chloroformique**, on arrête instant' les maux de dents les plus violents Fl. 2 f. Par la **Mixture dessicative**, on arrête la carie avant le plombage. Fl. 2 f. [Fl. 2 50.

Notice explicative envoyée. PARIS: DÉPOT CENTRAL, 4, rue Montmartre *Nouvelle-Orléans*, MONTEUSE et Ce. — CARBOUCHE. — HART et Ce, droguistes.

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

DRAGÉES DE GÉLIS ET CONTÉ AU LACTATE DE FER

Deux Rapports académiques et de nombreuses expériences anciennes et récentes ont démontré leur supériorité sur tous les autres ferrugineux, et leur efficacité contre les **Pâles Couleurs**, les **Pertes blanches**; pour fortifier les **Constitutions lymphatiques**, régulariser la **Menstruation**, et combattre toutes les maladies qui ont pour cause l'**Appauvrissement du sang**.

Les véritables **DRAGÉES DE GÉLIS ET CONTÉ** sont livrées, pour les pays d'outre-mer, en flacons revêtus d'étiquettes teintées, et scellées par une étiquette portant la signature de M. LABÉLONYE, dépositaire général **à Paris, 99, rue d'Aboukir.** — Dépôt général à la **Nouvelle-Orléans**, chez **MM. SÉGUIN, MENTEUSE, DUCONGÉ**, droguistes, et dans toutes les Pharmacies.

DRAGÉES DE CUBÈBINE AU COPAHU DE LABÉLONYE

Ces Dragées, qui ont pour base le principe actif du **Poivre de Cubèbe** uni au **Copahu** pur, ne fatiguent pas l'estomac. Elles arrêtent promptement les **Ecoulements blennorrhagiques** les plus rebelles, même ceux qui ont résisté au Cubèbe et au Copahu pris isolément.

Il résulte des expériences publiques faites à l'hôpital du Val-de-Grâce de Paris, par le professeur Desruelles, que pour agir avec succès il faut prendre de 150 à 160 Dragées dans l'espace de 10 à 12 jours. — Dépôt général à la **Nouvelle-Orléans**, chez **MM. SÉGUIN, MENTEUSE, DUCONGÉ**, droguistes, et dans toutes les pharm.

HUILE DE FOIE FRAIS DE MORUE HOGG

Contre les maladies de poitrine, affections scrofuleuses, toux chronique, rhumatismes, maigreur des enfants, tumeurs glandulaires, dartres, flueurs blanches, affaiblissement général, etc.

Douce et facile à prendre. — Se défier des contrefaçons. — Exiger la marque de fabrique ci-contre, recouvrant la capsule de chaque flacon de forme triangulaire, ainsi que la signature **Hogg et Cie**, qui doit se trouver sur chaque étiquette.

Vente en gros à Paris, *pharmacie Hogg*, **2**, *rue de Castiglione.*

Dépôts: A la *Nouvelle-Orléans*, MM. DUCONGÉ, droguiste, L. CASTEL et DELOCHE. A *New-York*, MM. John MILHAU et dans les principales Pharmacies.

PILULES DE PEPSINE DE HOGG

1° PILULES NUTRIMENTIVES A LA PEPSINE ACIDIFIÉE, en vue des affections gastralgiques, dyspeptiques, etc., et dans les cas où la digestion est difficile ou impossible;

2° PILULES A LA PEPSINE UNIE AU FER RÉDUIT PAR L'HYDROGÈNE, pour les maladies chroniques et les affections qui en dépendent (pertes blanches, pâles couleurs, menstruation difficile) et pour fortifier les tempéraments débilités;

3° PILULES A LA PEPSINE UNIE AU PROTO-IODURE FERREUX INALTÉRABLE, en vue des maladies scrofuleuses, lymphatiques et syphilitiques; la phthisie, la cachexie et les affections atoniques générales de l'économie.

Ces trois préparations ne se vendent uniquement qu'en flacons et demi-flacons de forme triangulaire.

Se défier des contrefaçons et exiger la signature T.-P. HOGG, qui doit se trouver sur chaque étiquette.

Vente en gros à Paris, pharmacie HOGG, **2**, *rue de Castiglione*, où les demandes doivent être adressées.

Dépôts: A la *Nouvelle-Orléans*, MM. *Ducongé, Monteuse* et Cie, *Hart* et Cie, et dans les principales pharmacies.

BOUDAULT'S PEPSINE

PARIS 1867 · 1868 · 1872 · 1873 VIENNA

PRIZE MEDAL · SILVER MEDAL · GOLD MEDAL · MEDAL OF MERIT,

Numerous Medals Exclusively Awarded For BOUDAULT'S PEPSINE the ONLY ONE prescribed by Dr CORVISART and the Only one used into the HOSPITALS of PARIS

with complete success under the various and agreeable forms of ELIXIR, WINE, SYRUP, and POWDER (Bottles, of one ounce) in cases of

Dyspepsia, Gastralgia, Want of appetite, Disgust at meals, Slow & painful digestion, Acidity, Wind and in case of obstinate vomiting during pregnancy.

NEW-ORLEANS. — MONTEUSE, DUCONGÉ, FREDERICK SON & HART, &c. &c.
NEW-YORK. — FOUGERA & Co, general agent for United States.
PARIS. — HOTTOT-BOUDAULT succr CHEMIST, 24, rue des Lombards.

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, Publishers.

OFFICE—No 73, CHARTRES

—TERMS—

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly $2 50 quarterly, $1 25. Single copy, 10 cts.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER.

The steamship NEW ORLEANS, Dearborn, commander will leave her wharf foot of Toulouse street, **Sunday, July 25, at 8 A. M.**

PASSAGE..........................$50

Freight for LIVERPOOL, BREMEN HAVRE taken by this line, and through Bills lading given for the same.

For freight or passage apply to ALFRED MOULTON, 0 Carondelet Street

Pontchartrain Railway.

THE City terminus of this road is established at "Old Depot," on Elysian Fields street, near the Levee.

Excursions to and from the Lake, same day **25** cents ......Children under 12 years **10** cents. Fare to and from Gentilly Station, **15** cents each way.

FROM THE CITY.		FROM THE LAKE	
6 o'clock A. M.		7 o'clock A. M.	
7½	"	8½	"
9	"	10	"
10½	"	11½	"
12 M		1½ P. M.	
1 P. M.		2½	"
2	"	4½	"
3	"	4½	"
4	"	5½	"
5	"	6½	"
6	"	7½	"
7	"	8½	"
8	"	9½	"
9	"	10½	"
10	"		

On Sundays the trains will be run every hour from 2 P. M.

Passengers from Gentilly must notify the conductor prior to departure of train.

C. H. ALLEN, Gen'l Superintendent

GEO. MERZ,

OLD BASIN BREWERY

Corner Villeré and Toulouse Streets.

THE demand for my BEER and ALE being constantly on the increase, I have placed, for the convenience of dealers and families, an Order Box at the entrance of the Merchants' Exchange next to the office of Messrs. C. E. Girardey & Co. Orders left there will be attended to at all hours.

Sun Mutual Insurance Company

PAID UP CAPITAL..........$500,000

—FROM THE—

NINETEENTH

Annual statement for 1874.

NET amount of earned premiums and discount and interest		$334,276 47
Losses, expenses, taxes, &c.	$196,883 76	
Reserve fund $10,000 and dividend on capital 10 p. c.	59,632 64	
		$256,515 30
Net profit		$73,861 17
Assets of the Company estimated at their cashed market value:		
Stocks, Bonds, Loans and Bills Receivable		$409,870 6
Cash on hand and premiums in course of collection		129,775 71
		$539,645 77

Dividend paid on stock ten per cent per annum and on participating policies twenty-five per cent payable in cash.

This old and reliable Company is issuing policies on Fire, River and Marine risks on the most favorable terms. All losses promptly adjusted and settled upon liberal terms at their office, 61 Camp street, corner of Commercial Alley.

JAMES I. DAY, President.
HORACE CARPENTER, Secretary.

DIRECTORS FOR 1875

JNO. G. GAINES, JAMES I. DAY, A. J. HART, GEO. JONAS, HENRY RENSHAW, EMORY CLAPP, HUGH WILSON, LIONEL C. LEVY, B. BISCOE, JAMES BYRNES, A. BALDWIN, J. L. HARRIS, CHAS. MACREADY, GEO. JONAS, W. E. SEYMOUR, W. B. SCHMIDT, RICHARD FLOWER, L. ALCUS, B. W. TAYLOR, SCOTT McGEHEE, J. C. MORRIS, ISAAC L. HAAS, D. FATJO, T. L. AIREY, J. WEIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET Toutes sortes de Produits de l'Ouest, Aux Magasins Bleus, Coin Vieille Levée et Bienville, Nlle-Orléans.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL—1874.

Le Conseil d'administration arrive au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler (29 novembre 1874).

L'attention des sociétaires est particulièrement appelée sur les nouvelles limites adoptées pour les soins à domicile:

1er District jusqu'à Louisiana Avenue.
2me " Pont du Bayou.
3me " Abattoirs.

Puis sur l'augmentation du nombre des Docteurs chargés du service médical de la Société qui aujourd'hui sont au nombre de quatre.

Le Docteur J. Touatre, ayant charge de l'Asile, offre de donner des consultations à tous les Sociétaires qui viendront à l'Asile, à l'heure de sa visite.

Rapport du Trésorier.

La balance en caisse, au 30 novembre 1873, était de		$ 841 68
Reçu depuis cette époque pour cotisations et admissions		11,654,36
Total des recettes		$12,496,04
A déduire pour les dépenses pendant la même période:		
Assurance de l'Asile et de son contenu	$ 131 75	
Gardien de l'Asile	2,679 30	
Médecins	1,505 50	
Pharmaciens	1,862 29	
Secrétaires	300 00	
Annonces, impressions et frais de bureaux	112 65	
Collecteur (sa commission)	1,111 20	
401 Bons de secours	2,020 00	
Lingerie et ustensiles	107 00	
Provisions	517 14	
Réparations et 1 citerne	295 68	
Gaz, charbon et bois	156 80	
Inhumations	259 00	
Funérailles	361 00	
Remboursement de huit actions et les intérêts	104 00	$11,493 32
Balance en caisse ce jour:		$1,002 76

Caisse de Bienfaisance.

La balance du 30 novembre 1873 était de	$876 20	
Reçu depuis cette époque	501 60	$1,37905
A déduire: 42 admissions à $11 00		462 0
Balance en caisse:		$917 8

Cette caisse depuis sa fondation a payé l'admission de 94 membres.

Actif de la Société: L'Asile, ses dépendances, son contenu et ses tombeaux	$72,330 00	
A déduire 50 actions à $10 00 soit	500 00	
Actif net:	$71,830 00	

Rapport du Comité d'Admission.

Le 30 novembre 1873 la Société se composait de	1183 membres	
Admis depuis cette époque	145	1328 membres
Sur lesquels il faut déduire:		
Démissionnaires	3	
Décédés à l'Asile	6	
Décédés à domicile	24	
Rayés aux assemblées générales	206	239
Effectif actuel		1093 membres
Classés ainsi qu'il suit:		
Membres honoraires	26	
Pensionnaires à l'Asile		
Sociétaires suspendus	18	
Fils de sociétaires	23	
Veuves	60	
Membres actifs	966	total égal 1093 membres

Comité de secours.

Le Comité a délivré pendant l'année 401 Bons de secours représentant la somme de $2020.00.

Service Médical.

Le rapport du Docteur J. Touatre chargé du service médical de l'Asile, constate qu'il a soigné Sociétaires qui ont séjourné 2444 journées.

Pour le second district, le Dr. J. Touatre a donné ses soins à 400 Sociétaires qui pendant leurs maladies ont nécessité 1874 visites.

Le Docteur A. de Roaldès, chargé du 3ème District, a soigné 153 malades qui ont exigé 620 visites.

Enfin celui du Docteur H. D'Aquin a qui est confié le 1er et 4ème Districts constate qu'il a donné ses soins à 200 malades et qui ont occasionné 828 visites.

Le rapport du Comité de Surveillance, composé à tour de rôle par quinzaine des différents membres du Conseil d'administration n'ont dénoncé aucune plainte dans le service administratif, médical ou intérieur.

Le Conseil d'administration avant de terminer son rapport annonce le résumé des secours accordés aux sociétaires depuis la fondation de la société jusqu'à ce jour:

Malades soignés à l'Asile 5200 qui y ont séjourné 60775 journées.

Malades soignés à domicile 5555 qui ont nécessité 40032 visites.

Secours en espèces $24,176 00.

Le Service administratif, pour l'année 1875, se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès-verbal d'élection du 29 novembre:

MM.—Jh. Girod, Président, rue Dumaine 72.
F. Tujague, Vice-Président, 14, rue Chartres
N. Bouvier, Trésorier, 64 rue Ste. Anne.
J. Schweitzer, 166, Royale, } Formant le comité de finances.
A. Paris, 86, Bourgogne,
J. Leblanc, 265, Vieille-Levée,
J. Soudain, 211 Orleans, } Formant le comité de secours.
E. Minvielle, 110 Ste-Anne
M. Menadi, 141 St-Louis,
A. Lafond, 100 Bourbon,
L. Rivard, 113, St-Pierre, } Formant le comité d'admission.
J. P. Carrère 180 Bourbon,

Le Conseil en terminant ce rapport informe les Sociétaires des nominations qu'il a faites pour cette année.

Secrétaire—L. Simon, coin Toulouse et Chartres, chez M. Rouyer, ou 213 rue Ste-Anne.
Collecteur—F. P. Chabert, 534, rue de Chartres.
Gardien de l'Asile—Jh. Dufaut.
Médecins—Pour l'Asile Dr. J. Touatre.
1er et 4ème Districts: Dr. A. W. de Roaldès, résidence 416 Decatur Office Coin Magasins et Natchez.
2me District Dr. H. D'Aquin 49 Remparts.
3me District Dr. A. de Roaldès, 416 Grands-Hommes.

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY, OF NEW ORLEANS.

104 Canal Street.

TWENTY-FIRST ANNUAL STATEMENT

In conformity with the requirements charter, the Company publish the following ment:

Premiums received during the year ending 31, 1875, including Unearned Premiums of previous year:		
On Fire Risks		$560,621
On Marine Risks		52,556
On River Risks		65,983 08
Total Premiums		$678,160 23
Less Unearned Premiums		121,468 00
Net Earned Premiums 31st May, 1875.		$556,692 23
Losses paid—		
On Fire Risks	$237,341 41	
On Marine Risks	47,682 41	
On River Risks	3,341 05	
	$337,479 90	
Taxes	35,000 98	
Reinsurance and Return Premiums	26,349 72	
Expenses and fifteen per cent rebate loss interest.	54,930 07	
		454,260 67
Profit		$102,431 56

The Company have the following assets:

Real Estate	$283,914 83
City Bonds	216,110 00
Bank, Railroad and other Stocks	73,811 80
Notes secured by mortgage and pledge	227,279 85
Bills receivable	83,917 00
Premium in course of collection	94 454 73
State Bonds	650 00
Insurance Stock	19,124 46
Stock of Vallette Dry Dock Company	10,400 00
Mortgage Bonds, Turners' Association	2,000 00
Mortgage Bonds Odd Fellows' Hall	5,000 00
Cash on hand	109,587 29
	$1,225,[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, city of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 15th day of June, 1875. JAMES FAHEY, N. P.

At a meeting of the Board of Directors held on the 14th day of June, 1875, it was resolved to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of 10 per cent per annum on their stock.

DIRECTORS:

P. Maspero, Ed. Toby, D. Fatjo, P. Fourchy, S. Z. Relf, M. W. Smith, L. F. Generes, J. J. Fernandez, D. A. Chaffraix, J. M. Allen, Chas. Lafitte. June16—

TWENTY-SIXTH ANNUAL STATEMENT OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22, 1875.

The Trustees, in conformity to the amended charter, submit the following statement of the affairs of the company on the 30th of April, 1875.

Fire premiums	$201,566 60	
Marine premiums	42,244 83	
River premiums	112,124 31	$355,767 74
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		274,187 74
Losses paid and estimated—including all known and unpaid—		
On fire risks	$6 347 65	
On marine risks	15,447 32	
On river risks	55,553 91	$140,348 89
Taxes, expenses, rebate in lieu of participation, less interest, discount, etc.	73,705 33	214 054 22
Leaving (after paying 10 per cent interest on capital stock		60,133 12
The company have the following assets:		
Bills receivable	$[illegible]	
Loans on bond and mortgage	57,993	$ 99 617 33
Loans on pledge at call	137,425	
Cash in Bank	65,065 96	
Real estate	[illegible]	
City bonds, bank and other stocks	153,561	
Premiums in course of collection, suspense account, etc.		37,814 11
Total assets		$610,[illegible] 91

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 22d day of May, 1875.

WM. H. HOLMES, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans, La.

The Board of Trustees Resolved, That after paying the Annual Interest of 10 per cent, on the Capital Stock of the Company, that a dividend of THIRTY PER CENT, be paid in CASH on and after the 14th day of June next, to those parties insuring with the company entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos A. Adams, Sam'l B. Newman, Sam'l H. Kennedy, C. T. Buddecke, John Phelps, Adam Thompson, Henry Abraham, P. N. Strong, Victor Meyer, Jos. Bowling, Edw. J. Gay, Jno. M. Sandidge, Simon Hernsheim, Simon Forchheimer, Jos B. Wolfe, R. B. Post, Edw. Fitzbury, John E. King, Fred'k Camerden, J. L. Harris, Andrew Stewart, Jos. Stone, George Martin, Alfred Moulton, L. C. Jurey, Edward Nalle, Geo. W. Sentell, A. Levi. 24mai—

NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY

Corner Canal and Camp streets.

FIFTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with their charter, the company publish the following statement:

PREMIUMS (Home and Agencies) DURING the YEAR ENDING DEC. 31, 1874.		
On fire risks	$445,120 86	
On marine risks	85,582 65	
On river and inland	94,39- 86	
		$665,[illegible] 91
Less reserved for unterminated risks December 31, 1873	166,6[illegible] 51	
Return premiums	33,2[illegible] 73	
		19[illegible]
Add interest account		
Home and Agencies.		
Deduct reinsurances	$45,103 90	
Fire losses	$161,144 53	
Marine	57,432 43	
River and inland losses	51,427 45	
	270,004 71	
General expenses	55,259 28	
Taxes	19,430 90	
Commissions	35,550 99	
Rebate	51,494 30	
		476,833
Net profits		$27,[illegible]

The company has the following assets:

Cash	$ 65,050 89
Premiums in course of collection	92,153 77
Pledges and mortgage notes	211,559 34
Bills receivable for premiums	12,461 04
Bonds, city and other	139,616 55
Stocks, gas and other	44,09,507
Agencies' premiums in course of transmission	9,787 21
Due by insurance companies	7,280 61
Real estate, corner Camp and Canal	70,062
Other real estate	70,532 64
Branch office, Third District, premium in collection	1,675 70
Suspense account	3,070 16
	$758,[illegible]

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00
Reserved for unterminated risks, Dec., 31, 1874	166,601 53
Interest and dividends uncollected	6,737 15
Claims against the company	4,293 73
	$677,632
Surplus more than sufficient to cover depreciation	80,92

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me on this 1st day of January, 75.

JOHN LE MONNIER, Third Justice of the Peace for the parish of Orleans.

At a meeting of the Board of Directors, held the 14th inst., it was resolved to pay the semi annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives on and after the 1st of February next.

New Orleans, Jan. 16 1875.

J. W. HINCKS, Secretary.

Jan17—

BILAN DU Louisiana National Bank DE LA NLLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, le 31 décembre 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,646,310
Bons des Etats-Unis	808,000
Autres bons	237,171
Propriétés foncières	218,297
Dépenses courantes et taxes payées	27,683
Dû par des agents de rachat et de réserves	444,293
Dû par des banquiers et des banques	204,110
En caisse	1,230,325
	$4,921,406

PASSIF.

Capital	$1,000,000
Surplus	200,000
Profits et pertes	192,005
Dépôts individuels	[illegible]
Circulation	[illegible]
Dû à des banques	[illegible]